

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.

Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.

Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.

Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.

A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 62
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT
A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La Ville est sollicitée pour l'obtention de subvention d'équipement par diverses associations clermontoises.
Solde du crédit 2009 : 7 642 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition ci-dessous :

| | |
|---|----------------|
| CLERMONT-FERRAND BOXE SAINT-JACQUES | 1 750 € |
| Suite au vandalisme du gymnase Thévenet en novembre 2008, cette association de boxe a vu son matériel dégradé et est obligée de procéder à son renouvellement : horloge de compétition, sacs de frappe , etc. | |
| ASSOCIATION JEANNE d'ARC | 1 000 € |
| Cette association souhaite acquérir du matériel sportif plus adapté, notamment pour les jeunes afin de rendre plus attractives ses sections , dont le tir à l'arc et les activités d'éveil pour les jeunes enfants. | |
| L'AVIRON CLERMONT AYDAT | 2 530 € |
| Cette association, créée depuis novembre 2008 a pour objet la pratique sportive ou de loisirs de l'aviron sur le lac d'Aydat. Des partenaires institutionnels (Conseils Général et Régional, Jeunesse et Sports, Ligue d'Auvergne d'Aviron) et privés ont permis l'acquisition des premiers bateaux nécessaires à la pratique de ce sport. Ils souhaitent acquérir une embarcation et un moteur hors-bord qui leur permettra des interventions rapides, le suivi pédagogique et l'accompagnement sur l'eau des compétiteurs à l'entraînement. | |

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2009
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE